

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

EXTRAIT  
DU  
REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU  
CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du 28 mai 2004  
(convocation du 17 mai 2004)

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Huit Mai Deux Mil Quatre à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain JUPPE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

**ETAIENT PRESENTS :**

M. JUPPE Alain, M. BOBET Patrick, M. BRANA Pierre, M. BRON Jean-Charles, M. BROQUA Michel, M. CANIVENC René, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Didier, M. DAVID Alain, M. DUCHENE Michel, Mme EYSSAUTIER Odette, M. FAVROUL Jean-Pierre, Mme FAYET Véronique, M. FELTESSE Vincent, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. HOUDEBERT Henri, M. LAMAISON Serge, M. MARTIN Hugues, M. MERCIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. ROUSSET Alain, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SEUROT Bernard, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, M. VALADE Jacques, M. ANZIANI Alain, M. BANAYAN Alexis, M. BANNEL Jean-Didier, M. BAUDRY Claude, M. BELIN Bernard, M. BELLOC Alain, M. BOCCHIO Claude, M. BREILLAT Jacques, Mme BRUNET Françoise, M. CANOVAS Bruno, Mme CARLE DE LA FAILLE Marie Claude, M. CARTI Michel, Mme CASTANET Anne, M. CASTEL Lucien, Mme CAZALET Anne-Marie, M. CAZENAVE Charles, M. CHAUSSET Gérard, M. CHAZEAU Jean, Mme COLLET-LEJUIF Sylvie, Mme CONTE Marie-Josée, M. CORDOBA Aimé, M. COUTURIER Jean-Louis, Mme CURVALE Laure, Mme DARCHE Michelle, M. DAVID Jean-Louis, Mme DE FRANCOIS Béatrice, Mme DELAUNAY Michèle, M. DELAUX Stéphan, M. DOUGADOS Daniel, Mme DUBOURG-LAVROFF Sonia, M. DUCASSOU Dominique, Mme DUMONT Dominique, M. DUTIL Silvère, Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude, M. FLORIAN Nicolas, M. GOURGUES Jean-Pierre, M. GRANET Michel, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. HERITIE Michel, M. HOURCQ Robert, M. HURMIC Pierre, Mme ISTE Michèle, M. JAULT Daniel, Mme JORDA-DEDIEU Carole, M. JOUVE Serge, M. JUNCA Bernard, Mme KEISER Anne-Marie, M. LABARDIN Michel, Mme LIMOUZIN Michèle, M. MANGON Jacques, M. MANSENCAL Alain, M. MAURIN Vincent, M. MILLET Thierry, M. MONCASSIN Alain, M. MOULINIER Maxime, M. NEUVILLE Michel, Mme NOEL Marie-Claude, Mme PALVADEAU Chrystèle, Mme PARCELIER Muriel, M. PONS Henri, Mme PUJO Colette, M. QUANCARD Joël, M. QUERON Robert, M. REBIERE André, M. REDON Michel, M. RESPAUD Jacques, M. SARRAT Didier, M. SEGUREL Jean-Pierre, M. SIMON Patrick, M. TAVART Jean-Michel, Mme TOUTON Elisabeth, Mme VIGNE Elisabeth, Mme WALRYCK Anne.

**EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :**

M. CAZABONNE Alain à M. REBIERE André  
Mme EYSSAUTIER à M. GUICHARD Max (jusqu'à 10 H 35)  
M. LABISTE Bernard à M. LAMAISON Serge  
M. PUJOL Patrick à M. BOBET Patrick  
M. SOUBIRAN Claude à M. SEUROT Bernard  
M. BENOIT Jean-Jacques à M. JOUVE Serge  
M. CASTEX Régis à M. CASTEL Lucien  
Mme CHARBIT-BONNATERRE Myriam à M. BELIN Bernard  
Mlle COUTANCEAU Emilie à M. DOUGADOS Daniel  
M. DANE Michel à M. HURMIC Pierre  
Mme DESSERTINE Laurence à M. CAZABONNE Didier

M. FAYET Guy à M. FLORIAN Nicolas  
M. FERILLOT Michel à M. TAVART Jean-Michel  
M. GUILLEMOTEAU à Mme DUMONT (jusqu'à 10 h 15)  
Mme LACUEY Conchita à M. COUTURIER Jean-Louis  
M. LOTHaire Pierre à M. QUANCARD Joël  
M. MAMERE Noël à Mme NOEL Marie-Claude  
M. MERCHERZ Jean à Mme WALRYCK Anne  
Mme MOULIN-BOUDARD Martine à M. BRON Jean-Charles  
M. POIGNONEC Michel à Mme PUJO Colette  
M. SIMON Patrick à M. PONS Henri (à partir de 10 H 00)  
M. SOUBIRAN Claude à M. SEUROT (jusqu'à 10 H 30)

**LA SEANCE EST OUVERTE**

**Marchés publics - Construction du tramway 1ère phase - Aménagements urbains - Fabrication et pose d'abris, bancs, panneaux d'information et panneaux coupe-vent pour les quais des stations - Marché n°02/248 U (URB 22) - Avenant - Autorisation**

Monsieur JUPPE présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Les travaux de fabrication et pose d'abris, bancs, panneaux d'information et panneaux coupe-vent sur les quais des stations du tramway 1<sup>ère</sup> phase ont été attribués, après appel d'offres ouvert, à l'entreprise MDO FRANCE MOBILIER, par marché n° 02/428 U notifié le 11 février 2002 pour un montant de 5 948 342 € HT.

Un certain nombre d'adaptations techniques de ces travaux et prestations sont à prendre en compte, suite à l'évolution du projet.

Il s'agit principalement des points suivants :

- les abris :
  - Pose de 4 abris complémentaires sur les pôles d'échange Buttinière et Victoire pour un montant de **133 810 € HT**
  - ajustement des matériaux et accessoires à certaines contraintes de fabrication et de pose pour un montant de **8 883 € HT**  
Ces adaptations représentent au total une plus value de **142 693 € HT**
- les panneaux :
  - Fabrication de 8 panneaux coupe-vent de largeur réduite pour les quais étroits
  - Modification de l'encre d'impression de l'œuvre exposée dans les panneaux coupe-vent après vérification du prototype
  - Modification du système de fixation des plans de quartiers à la demande de l'exploitant pour en faciliter la maintenance.  
Ces adaptations représentent une plus value de **40 135 € HT**.
- les mâts :fabrication de caissons particuliers pour les bornes d'information voyageurs de 4 mâts spécifiques aux stations Saint Nicolas, Sainte Catherine et Place du Palais pour une plus value de **3 960 € HT**.

- la station François Bordes : un erreur s'étant glissée dans le nom de la station, il y a eu lieu de réaliser 4 nouveaux panneaux d'information et les adhésifs pour les abris pour une plus value de **7 826 € HT**.
- les travaux supplémentaires sur les quais liés à la reprise des malfaçons du génie civil de quais pour un montant de **19 200 € HT**, ce montant sera imputé en réfaction sur les marchés d'infrastructure concernés.
- les travaux supplémentaires dus au remplissage des réservations au pied des mobilier, pour une plus value de **70 125,00 € HT**.
- une provision pour le nettoyage des tags entre la réception des mobilier et la mise en exploitation des lignes : **2 960 € HT**

En outre il apparaît nécessaire de prolonger la durée d'exécution de ce marché pour tenir compte du décalage de mise en service des lignes C et B et de procéder à un ajournement et à une prolongation des délais d'exécution du tronçon Mériadeck/Saint Augustin.

Les frais imputables à cette modification du calendrier de réalisation ont été négociés à **5 330 € HT**.

Le montant global de ces diverses modifications, s'élève à **292 229,00 € HT**, soit **4,9 %** du montant initial du marché, portant son nouveau montant à **6 240 571,00 € HT** (7 463 722,92 € TTC).

En conséquence, il y a lieu de passer un avenant n° 1 au marché n° 02/428 U afin de contractualiser ces modifications techniques et financières.

En application des articles L2121-12 et 2121-13 du Code Général des Collectivités Territoriales, le projet d'avenant est à la disposition des conseillers communautaires qui peuvent venir le consulter au service des Marchés Publics.

Aussi, compte tenu des éléments évoqués ci-dessus, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs, si tel est votre avis, de bien vouloir entériner cet avenant et autoriser M. le Président :

- à signer l'avenant n° 1 au marché n° 02/428 U pour un montant **292 229,00 € HT**, portant son nouveau montant à **6 240 571,00 € HT** (7 463 722,92 € TTC) et prolongeant son délai de réalisation avec période d'ajournement.
- à signer tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 28 mai 2004,

Pour expédition conforme,  
par délégation,  
le Vice -Président,

REÇU EN  
PRÉFECTURE LE  
10 JUIN 2004

M. ALAIN CAZABONNE



